

les nombreux avantages qu'ils pouvaient en retirer, avaient essayé de l'introduire dans leurs établissements.

Et nous pouvons le dire sans crainte de nous tromper que si la diffusion de la sténographie n'est pas considérable chez nous, cela tient à la diversité même des méthodes dont aucune jusqu'à présent, n'avait complètement donné satisfaction.

Voilà pourquoi nous invitons les jeunes gens à choisir une bonne méthode ; sans esprit d'exclusivisme, nous leur conseillons d'apprendre les procédés de la méthode Prévo-Delant, qui est réduite, quant à présent, aucune comparaison.

A. DANIEL

## LE 1<sup>er</sup> MAI

### DANS LA REGION

Le Premier Mai, jour de la Fête Internationale du Travail, s'annonce comme devant être célébré dans la région avec un entrain inaccoutumé. On pourra s'en rendre compte par les programmes que nous reproduisons ci-dessous :

### A LILLE

Deux grands concerts sont organisés par la section lilloise. L'un aura lieu à huit heures du soir, au théâtre de l'Union de Lille ; une causerie sera faite par le citoyen HENRI GHESQUIERE, député du Nord.

L'autre aura lieu à huit heures du soir, sous la présidence du citoyen DELOYE, député, salle de l'Alcazar, et sera suivi de bal. Une causerie sera faite par le citoyen Edouard DELESALLE, candidat au Conseil Général.

### A Loos-les-Lille

La section de Loos du Parti Socialiste invite les travailleurs à fêter dignement le 1<sup>er</sup> Mai.

Une délégation sera chargée de remettre à la mairie la liste des revendications ouvrières et locales.

La délégation se rassemblera chez le citoyen Charles Deroy, rue de l'Épave, 10. Elle sera reçue à l'Hôtel de Ville à quatre heures.

A huit heures du soir, sur la place de la Gare, grand bal public, offert par la section du Parti Socialiste à la population ouvrière. L'ouverture du bal s'annonce par des bombes d'artillerie.

N. B. — En cas de mauvais temps, le bal public aura lieu quand même dans la grande salle de la Brasserie Looisaise, rue de Béthune, 101, chez Charles Vermeest.

### A Sainghin-en-Weppes

La section du Parti Socialiste organise pour le 1<sup>er</sup> mai, une grande manifestation suivie d'un banquet.

Tous les syndiqués sont invités à assister à cette manifestation.

Réunion au siège à deux heures du soir, ainsi qu'au banquet. Le prix par couvert est fixé à 2 fr. 50.

Tous les syndiqués qui désirent prendre part au banquet sont priés de donner leur nom à leur délégué collecteur, le 28 avril, dernier délai.

### A DOUAI

Grande conférence à l'Hippodrome, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence du citoyen Ch. Gonsaux, député de Douai. Y prendront la parole : les citoyens MAURICE MONIER, député général du Nord et JESUPRETT, père, ESCOFFIER, conseillers municipaux.

Dans la réunion qui a eu lieu hier soir, le comité intersyndical a pris les dispositions suivantes pour l'organisation du cortège qui partira de la place Carnot, aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi.

1. Musique ; 2. représentants des syndicats et confédérations ; 3. Le syndicat des verriers ; 4. Le syndicat des ouvriers et ouvrières de l'Etat ; 5. Musique ; 6. Le syndicat des ouvriers boulangers ; 7. Le syndicat des employés de commerce ; 8. Le syndicat des typographes ; 9. musique ; 10. Le syndicat des menuisiers ; 11. Le syndicat des peintres ; 12. Le syndicat des mineurs du Nord.

Le cortège suivra l'itinéraire suivant : Place Carnot, rue St-Jacques, rue de la Madeleine, rue de Bellain, place d'Armes, rue de la Mairie, rue des Foulons, rue de la Comédie, rue de Paris, la place d'Armes, rue de la Cave d'Or, place du Barlet.

### A Denain

Le matin, on tirera à la cible.

Après-midi, à deux heures, sur la place de la Mairie, grande lutte de jeu de balle, entre Anzin-Valenciennes Bruxelles-Paume, Charleroi.

Le soir, grand bal public sur les places de la Mairie et Gambetta.

### A Sin-le-Noble

A 10 heures, réunion des membres de la section syndicale de Sin-le-Noble et du comité du Parti socialiste chez le citoyen Watelet père, place de la Liberté.

Après la réunion au cours de laquelle plusieurs orateurs prendront la parole pour exposer les revendications ouvrières, une délégation sera désignée pour présenter les desiderata du prolétariat aux autorités constituées de notre ville.

Un cortège se formera ensuite et ira déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du regretté Moché, socialiste et syndicaliste de la première heure.

### A LENS

Une grande conférence aura lieu à dix heures du matin, sur la place de l'Hôtel de Ville, avec le concours des citoyens G. DESMONS, et MAURICE MONIER.

### A LIEVIN

Le programme de la Fête des Travailleurs est arrêté comme suit :

Mercredi 1<sup>er</sup> Mai.

A quatre heures du matin, salves d'artillerie dans tous les quartiers de la ville.

A neuf heures et demie du matin, à la Mairie, réception par la municipalité des délégations ouvrières et des sociétés locales.

Vins d'honneur.

A onze heures et demie, sur numéro 3, à l'arrêt du tramway, réception du citoyen de Lauwereyns de Rosendael, avocat au barreau de Lille, docteur en droit.

Le cortège, précédé de la Fanfare Municipale, se rendra à la Mairie par les rues de Lens, Defenses et Falcherbe.

A midi, grande salle de la Mairie, sous la présidence du citoyen Lamendin, conférence publique par le citoyen de Lauwereyns de Rosendael, qui traitera : « Les Cuisines de chômage ».

A l'issue de la conférence, à l'Alcazar, banquet populaire offert au citoyen de Lauwereyns.

Dans l'après-midi, place Gambetta, ouverture de la foire : nombreuses attractions.

A quatre heures, à l'Alcazar, représentation gratuite par la troupe Renard-Monnet.

LES MONSIEURS AU COUVENT

Comédie en trois actes, paroles de P. Ferrier et J. Barbier, musique de J. Varney.

### L'INTERNATIONALE, chantée par M. Maucet, baryton, directeur du théâtre d'Angers et toute la troupe.

L'entrée sera absolument libre et gratuite pour cette représentation. Il ne sera délivré aucune carte. Les portes de la salle seront ouvertes au public une demi-heure avant le lever du rideau.

Le soir, place Gambetta, brillante fête foraine et foire : cirques, cinématographes, exhibition de phénomènes, manèges, panoramas, carrousels, bazars, frites, attractions et jeux divers.

Illumination de l'Hôtel de ville et des bâtiments communaux.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer.

Permission de deux heures du matin à tous les estaminets et établissements publics.

## A CARVIN

La délégation syndicale rappelle aux camarades de Carvin, la décision prise par tous les syndicats en assemblée générale, concernant la Fête du Premier Mai, et qui est conçue en ces termes :

1. La Fête du Premier Mai revêtira cette année, à Carvin, un caractère tout particulier.

2. Chômage général pour les mineurs travaillant à Carvin, au numéro 4 d'Ostricourt, au numéro 8 de Courrières.

3. Manifestation en ville pour recevoir le citoyen Basly, député, président du Syndicat.

4. Grande conférence et inauguration du drapeau de la section syndicale et socialiste organisée par souscription, à 2 fr. 50 par tête, sous la présidence du citoyen Basly. Nous insistons ardemment auprès des camarades syndiqués pour qu'ils souscrivent au plus tôt au banquet.

Des carnets de souscription ont été remis à tous les délégués détenteurs de timbres chez lesquels ils n'ont qu'à se rendre pour y effectuer leur versement.

Nous insistons également, les délégués à insister auprès des camarades pour qu'ils s'inscrivent à ce banquet démocratique.

Pour la commission administrative, CORDIER, secrétaire.

### A HENIN-LIETARD

La section syndicale des mineurs et l'Union Républicaine radical-socialiste organisent les fêtes suivantes :

A 10 heures du matin, réunion des ouvriers mineurs, salle Cresson. Nomination d'une délégation.

A 11 heures et demie, délégation à la mairie.

A 11 heures trois quarts départ du cortège pour la réception des orateurs à la gare.

A 12 heures et demie, salle Joseph Crépin, grande conférence sous la présidence d'honneur du citoyen Basly par les citoyens CADOT, vice-président du syndicat des mineurs et Edouard Albertin, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Sujets : 1. Développement syndical ; Congrès de Denain. — 2. Le Droit de grève.

Le soir à 9 heures, grand bal gratuit, offert aux membres des deux associations.

Ajoutons que les groupes syndicaux de Nouméa, et de Billy-Montigny se joindront au cortège qui ira recevoir les orateurs à la gare. Tous les camarades sont invités à ne pas manquer d'être présents pour assister à la conférence.

Les ouvriers des fours à coke et tous les camarades des autres corps d'état sont invités à se rendre au cortège, le 1<sup>er</sup> mai étant la fête de toutes les corporations. Plus il y aura de manifestants plus le prolétariat montrera sa force et sa conscience de classe. Donc, camarades, tous à la gare le 1<sup>er</sup> mai.

### A Courrières

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> mai, à 9 heures du matin, salves d'artillerie sur divers points extrêmes de la commune.

A midi, arceles, réunion de toutes les sociétés et citoyens syndiqués à la Maison du Peuple, pour de la partir en cortège recevoir à sa descente du train à midi 44, le citoyen Raoul Briquet, avocat à Arras, délégué par le Comité exécutif de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais ; retour à la maison du Peuple, dislocation.

A 3 heures, réunion de toutes les sociétés au siège des Bigophones, pour défilé en manifestation à travers les rues de la commune.

Grande halle au bout de la rue d'Armes, exécution par les Bigophones de quelques morceaux choisis de leur répertoire.

A 4 heures et demie, conférence par le citoyen Raoul Briquet, salle de la boulangerie coopérative.

A 8 heures, bal à grand orchestre, saalon du Canonier Français, rue de l'Eglise.

La fête internationale du travail sera également fêtée avec entrain à Somain, Debby, Cambrai, Fourmies, Fresnes, Neux-les-Mines, Sains-en-Gohelle, Avion, etc., etc.

Nous donnons dans nos éditions régionales les programmes locaux qui montrent que partout où il y a des travailleurs organisés on fêtera le 1<sup>er</sup> Mai.

### La Paille et la Poutre

Le fort de Seclin, aujourd'hui dépourvu de sa garnison, a conservé comme gardien de betteria un adjudant. Ce sous-officier, presque officier doit évidemment bien s'ennuyer dans son trou.

Aussi, pour charmer ses loisirs il s'est ingéniéré à rechercher une occupation, et après de mûres réflexions, il n'a rien trouvé de mieux que de faire encore et malgré tout, du service.

Du service, direz-vous, dans un fort vide ? Parfaitement. Il est vrai que tous les huit jours environ deux soldats de corvée du 43e sont envoyés de Lille à Seclin où ils demeurent un semaine pour mettre en état les locaux inoccupés.

Or, dernièrement, les deux soldats de corvée étaient en train de déguster le moka de l'ordinaire, quand une femme qui habite les environs du fort où elle vient faire chaque jour sa provision d'eau potable vint à passer. En bons voisins, l'un des deux pionsniers l'invita à goûter le café.

Sur ces entrefaites, survint l'adjudant gardien de batterie, qui se fâcha tout rouge et indigné en trop obligeant soldat une sévère punition qu'il agrémente d'un motif des plus fantaisistes, ce qui valut au malheureux de partir de ses chefs directs une punition bien plus forte qu'il purge encore actuellement.

Si M. l'adjudant, si prompt à trouver des pailles dans les yeux de ses subordonnés se rendait compte de la poutre qu'il a dans la sien, il serait bien forcé d'avouer que les petits travaux qu'il oblige les soldats de corvée à exécuter, pour son compte personnel, ne sont pas très réglementaires.

En effet, les deux soldats de corvée passent communément leurs journées à mettre du vin en bouteilles, casser du bois, chercher des provisions à Seclin, décharger du charbon, porter des lettres à la poste, arranger le jardin, etc., etc.

M. l'adjudant, si calé sur la théorie ignore communément leurs journées à mettre du vin en bouteilles, casser du bois, chercher des provisions à Seclin, décharger du charbon, porter des lettres à la poste, arranger le jardin, etc., etc.

Quoiqu'il ne soit pas officier, on pourrait peut-être la lui rappeler.

## Cour d'Assises du Nord

### ROLE DE LA SESSION DE MAI

S'ouvrira à Douai le lundi 6 mai, sous la présidence de M. de Montluçon, ayant pour assesseurs MM. Lemaire et Rogart.

### Lundi 6 mai

Ministère public, M. Testart, avocat général.

1<sup>re</sup> affaire. — Incendie volontaire à Basly. — Louis Carpentier, 6 témoins. Défenseur : Me Prophète.

2<sup>e</sup> affaire. — Vols qualifiés en Belgique. — Emile Larivière, 7 témoins. Défenseur : Me de Guémy.

### Mardi 7 mai

Ministère public, M. Gros, substitut.

1<sup>re</sup> affaire. — Attentat à la pudeur à Dunkerque. — Alfred-Louis Martin, 5 témoins. Défenseur : Me de Méruel.

2<sup>e</sup> affaire. — Incendie volontaire à Lille. — Eveline Nevejan, 5 témoins. Défenseur : Me d'Hooghe.

### Mercredi 8 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

1<sup>re</sup> affaire. — Vols qualifiés à Denain. — Léon Caudeman, J.-B. Jonglet, Julienne Dromart, 8 témoins. Défenseurs : MMes Gheerbrant, Vitrant fils, Delaesus.

2<sup>e</sup> affaire. — Coups et blessures volontaires à Hellemmes-Lille. — Camille Bosse, 6 témoins. Défenseur : Me d'Hooghe.

### Vendredi 10 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

Murtré et vol à Verlinghem. — Hippolyte Meisdag, 33 témoins. Défenseur : Me Pégrad.

Samedi 11 mai

Ministère public : M. Gros, substitut.

1<sup>re</sup> affaire. — Avortement et complicité à Roubaix. — Marie François, femme Demoor, et Léocadie Deligny, femme de St-Martin, 9 témoins. Défenseurs : Mes Treffous et d'Hooghe.

2<sup>e</sup> affaire. — Vol qualifié à Somain. — Fernand Marie, 3 témoins. Défenseur : Me d'Esclapes.

### Lundi 13 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

1<sup>re</sup> affaire. — Attentat à la pudeur à Féris. — Henri Dolon, 5 témoins. Défenseur : Me Parenly.

2<sup>e</sup> affaire. — Attentat à la pudeur à Dorignies. — Gustave-Louis Facon, 9 témoins. Défenseur : Me Treffous.

### Mardi 14 mai

Ministère public : M. Gros, substitut.

1<sup>re</sup> affaire. — Meurtre à Lille. — Jules Bocquillon, 6 témoins. Défenseur : Me Treffous.

2<sup>e</sup> affaire. — Tentative d'homicide volontaire à Trith-St-Léger. — Pierre-Joseph Burie. Défenseur : Me Dubron.

### Mercredi 15 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

1<sup>re</sup> affaire. — Attentat à la pudeur à Hem. — Louis Dujardin, 5 témoins. Défenseur : Me Escoffier.

2<sup>e</sup> affaire. — Meurtre à Monscron. — Floré Médo, femme Dubar, 10 témoins. Défenseur : Me Jarlet.

### Judi 16 mai

Ministère public : M. Gros, substitut.

1<sup>re</sup> affaire. — Attentat à la pudeur à Lille. — Gustave Percey, 6 témoins. Défenseur : Me Pavot.

2<sup>e</sup> affaire. — Parricide à Mérenchies. — Joseph-Adolphe Dumont, 6 témoins. Défenseur : Me Jarlet.

### Vendredi 17 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

Vols qualifiés à Roubaix, Douai Béthune, etc. — Gabriel Carpentier, 37 témoins. Défenseur : Me Vifrant fils.

Samedi 18 mai

Ministère public : M. Testart, avocat général.

Double assassinat et incendie à Haveluy. — Joseph Philippart. Défenseur : Me X...

## EPHEMERIDES REGIONALES

### Bataille à coups de couteau

1<sup>er</sup> MAI 1841

La Cour d'Assises de Douai vient de juger le 1<sup>er</sup> mai, une affaire appelée à prendre rang parmi les causes célèbres du Nord. Elle a violemment ébranlé l'opinion publique.

Tout y a contribué : la gravité des faits et la futilité des motifs apparents, la difficulté de trouver les vrais coupables et l'incertitude de la politique dans l'instabilité du procès, les manœuvres du maître de Saint-Souplet et les polémiques qui ont résulté dans les journaux.

Pour l'observateur impartial, il est évident que toute la vérité n'a pas été dite aux débats, et mesurée à la mesure, qu'ils ont traduit par un verdict négatif. Mais pour atteindre cette vérité, il faudrait des moyens d'information que nous ne possédons pas et nous devons nous contenter de relater les circonstances de cette affaire tragique ; elles sont vraiment intéressantes.

Le 20 décembre dernier, à neuf heures du soir environ, un homme passait et repassait sous les fenêtres de la maison des Notaires, cultivateurs à Saint-Souplet, dans le Cambresis. Il avait relevé sa blouse sur sa tête et parlait, en marchant, d'une voix déguisée. C'était Adolphe Diot, l'amoureux de la fille Souplet, ainsi, lui qui était bien vu dans la famille de sa future ? On n'en sait rien.

Peut-être était-ce sa façon de faire la cour à sa bien-aimée. Peut-être avait-il imaginé ce stratagème pour s'assurer de la fidélité de sa belle et savoir si elle n'écoulait pas les propos d'amour d'autres galans.

Ce qui est certain, c'est qu'il continuait de manéger devant la maison, rasant le mur en allant et venant et mêlant à ses tendres déclarations d'autres questions plus terre à terre, telles que celle-ci :

— Avez-vous à souper à me donner.

Il paraît que la fille Notrice, seule au logis en ce moment, lui répondait en balbutiant sur un air de tristesse :

— Non, non, et cette idylle campagnarde, pendant longtemps encore, si des généraux n'avaient montré leur nez dans la rue.

Il s'agit de leur apparition sous les traits de quelques femmes gens, Lecocq, Pollette et Achin, tous trois hussards à Saint-Souplet. Ils s'annoncèrent à pas de loup, écoutèrent la conversation ; et bientôt d'immenses éclats de rire interrompirent le dialogue des amoureux.

En 1<sup>er</sup> En 2<sup>e</sup> quelle est comérez ? s'éclaircissent-ils.

Et l'un d'eux ajouta :

— M... pour lui.

— Mané, répondit énergiquement Diot.

On ne pouvait rester sur un si beau début. Les sultans commencent à pleuvoir, avec d'autant plus de violence, que la querelle semblait un peu mûrie d'avance. Seul contre trois Diot lâcha sous les gros mots du roi répéter : mais lui était dévoré et la rage le gagnait.

Le vacarme fut tel que Basile Notrice accourut. Il prit le parti de son futur beau-frère et essaya de faire taire ses insulaires. Mais à peine perdue et son arrivée fut le signal de la bataille : les coups succédèrent aux injures.

La nuit complètement sans lune était encore obscurcie par d'épais nuages ; on n'y voyait point à deux pas. Dans ces ténèbres, Basile ne put se rendre un compte exact des choses ; il distinguait seulement Diot aux prises avec un autre homme et l'entendit crier :

— Ou est-ce que tu me veux ?

— Grâce ! Grâce ! répondit une voix qu'il reconnut être celle de Pollette. Je ne l'en veux pas, Adolphe.

Et au même moment, il vit Pollette tomber renversé par un coup de poing.

Alors une mêlée se produisit. Le tisserand fut instantanément agité et les trois florissantes vagues de Diot ; Notrice se ruait à son secours. Dans le noir de la nuit, les cinq hommes luttèrent, agrippés les uns aux autres, frappant des pieds et des poings.

Soudain, un hurlement de douleur retentit et Diot se détacha du groupe, en criant :

— Les lâches ! ils se servent de leurs couteaux !

Le malheureux avait le visage inondé de sang. Un coup de couteau l'avait atteint à la tempe, lui faisant une large entaille. Mais il était pas hors de combat et malgré sa blessure, il se lança de nouveau à l'attaque. Justement du renfort lui arriva. Un de ses amis, Aimé Gantois, se précipita sur le terrain de la lutte. La bataille recommença plus vive que jamais.

Tous avaient leur couteau en mains ; ils étaient braves et savaient se servir de leur arme. Le sort tourna contre les tisserands, ils furent vaincus. Quand les voisins arrivèrent et mirent fin au combat en séparant les adversaires, Lecocq gisait mourant sur le sol.

Il avait reçu sept coups de couteau, dont deux lui labouraient la main droite. Les autres avaient été portés à la tête et l'un d'eux, lancé avec plus de force, avait perforé le crâne et atteint le cerveau.

Pollette, la joue transpercée, la mâchoire fracassée, vendit le sang par la bouche et crachait ses dents ; un coup pénétrant traversait l'avant-bras d'Achin.

Diot, le visage ensanglanté, se précipita sur le blessé et le terrible blessé qu'il avait reçu à la tempe au commencement de la rixe ; mais Notrice était grièvement atteint d'un coup de couteau sous l'omoplate gauche.

Lecocq n'exprima pas sur le champ. Transporté chez lui, il y vit encore quelques jours, mais en proie au délire et incapable de désigner celui qui l'avait mortellement frappé. Dans ces accès de fièvre, il accusait même de sa mort les personnes qui l'avaient ramené à la vie. Les déclarations de ses vivants n'étaient pas moins contradictoires.

La tâche de la justice était donc fort mal aisée. Après bien des hésitations, elle s'était décidée à rendre un verdict négatif, mais comme coupables de meurtre et de tentative de meurtre. Ce système d'accusation paraissait fort critiquable ; il le devint encore plus pendant les débats ; et les jurés se sont refusés à l'appliquer. Nous savons que les jurés n'ont pas prononcé l'acquiescement pur et simple des accusés.

Pour copie conforme : EMILE ALEXANDRE.

## ACTUALITE

### Les Tremblements de Terre

Il est toujours d'actualité de parler de ce terrible phénomène qui se donne de nos jours sur les côtes de l'Amérique du Sud, la surface terrestre se met à trembler, à tressaillir, à sauter comme les blocs d'une chaudière à haute pression ; ces secousses ne sont pas dangereuses et causent à peine quelques dommages. Le second mouvement, qu'on appelle ondulatoire, présente un aspect très différent et a des conséquences plus graves. La terre se soulève comme les flots de la mer sous l'action de la brise, ou bien elle se baisse subitement comme sous l'effet d'une explosion et enveloppe tout dans une complète destruction. Mais les secousses les plus terribles sont celles que nous appelons les tremblements de terre, qui résultent d'ébranlements horizontaux et verticaux simultanés. La surface est agitée dans tous les sens et rien ne peut échapper à la dévastation.

Sur les rivages de l'Océan Pacifique et sur les côtes de l'Amérique du Sud, la surface terrestre se met à tressaillir, à sauter comme les blocs d'une chaudière à haute pression ; ces secousses ne sont pas dangereuses et causent à peine quelques dommages. Le second mouvement, qu'on appelle ondulatoire, présente un aspect très différent et a des conséquences plus graves. La terre se soulève comme les flots de la mer sous l'action de la brise, ou bien elle se baisse subitement comme sous l'effet d'une explosion et enveloppe tout dans une complète destruction. Mais les secousses les plus terribles sont celles que nous appelons les tremblements de terre, qui résultent d'ébranlements horizontaux et verticaux simultanés. La surface est agitée dans tous les sens et rien ne peut échapper à la dévastation.

Les tremblements de terre peuvent être de courte durée ou très prolongés, d'une durée de quelques minutes à plusieurs heures, et même jusqu'à des mois entiers. Il est des pays, comme le Japon, où le frémissement du sol est presque perpétuel. Le Pérou connaît les secousses les plus terribles, et les Chilli sont aussi fréquemment secoués, mais lorsque des villes entières, comme Camacillo, Valparaiso, Mendoza, sont englouties, il est rare que le cataclysme dure plus de quelques minutes.

Les secousses violentes peuvent laisser subsister d'énormes crevasse à la surface du sol. Dans le fameux séisme de la Calabre, en 1783, un de ces crevasse mesurait pas moins de deux kilomètres de longueur sur dix mètres de large. En 1891, au Japon, le sol s'éleva sur une longueur de 112 kilomètres avec un relief de matières qui atteignait en certains points 6 mètres de hauteur. De ces lentes, il sort fréquemment des vapeurs, des flammes, de la boue, du sable, des exhalations pestilentielles.

La vitesse de propagation des secousses varie avec la nature des terrains ; les roches dures et compactes comme les granites facilitent cette propagation, alors que les roches meubles, comme le sable, la craie, le plâtre, etc., etc., offrent une résistance à la propagation. Une vitesse de translation très remarquable est celle qui a été enregistrée en 1886 dans le séisme de Charleston ; elle fut de plus de 5,000 mètres par seconde, mais cette rapidité est tout à fait exceptionnelle. Un voisinage immédiat de la mer, ces tremblements de terre donnent naissance à de terribles raz-de-marée. D'autre part, la jonction de deux terrains différents offre un point de moindre résistance, et dans ces endroits, les phénomènes sont particulièrement redoutables.

Un tremblement de terre est ordinairement accompagné de bruits souterrains. Le plus souvent, on croit entendre le roulement du tonnerre ou le fracas de lourdes voitures chargées de ferraille avançant sur un pavé inégal. Certains observateurs ont un rare instinct. Certains observateurs ont un rare instinct. Certains observateurs ont un rare instinct.

Le maire de Toulon a informé la population que le service de nettoyage des rues ne fonctionnera pas le Premier Mai.

### A MONTCAU

Chalon-sur-Saône, 30 avril. — Le Syndicat des mineurs de Montcau-Les-Mines a informé directement la direction de l'exploitation houillère que ses adhérents considèrent le 1<sup>er</sup> mai comme une fête.

Tous les travailleurs ont décidé d'abandonner les syndiqués ont cru devoir éviter de cette décision pour que les directeurs puissent prendre ses dispositions.

### A ROCHFORD

La Rochelle, 30 avril. — Les commerçants de Rochefort ont informé le maire que les magasins seraient ouverts le 1<sup>er</sup> Mai.

Le maire lui a avisé aussitôt qu'il prendrait les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre.

### A BREST

Brest, 30 avril. — Le Syndicat des travailleurs réunis du port de guerre a adressé aujourd'hui à ses adhérents un appel les invitant à chômer demain et à assister au meeting du soir les travailleurs qui se tiendront le matin sur l'initiative de la Bourse du Travail.

### A CETTE

Cette, 30 avril. — Le chômage dans complet demain à l'occasion du Premier Mai.

## Les Placards antimilitaristes

### DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Paris, 30 avril. — Sur mandat de M. Flory, juge d'instruction, chargé de l'affaire des antimilitaristes, le Parquet a fait procéder à deux nouvelles arrestations.

Ce sont celles de Salles et Weber, tous deux originaires de la commune d'Antilly. Joseph-Félix Salles est âgé de vingt-huit ans ; il est garçon de café.

André-Léon Weber est âgé de 24 ans ; il exerce la profession d'orfèvre et demeure rue Julien-Lacroix.

Les deux inculpés ont été écroués, cet après-midi à la Santé.

## LES FRAUDES MILITAIRES

### CIRCULAIRE MINISTERIELLE

Paris, 30 avril. — Le Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre vient de rappeler, aux autorités chargées de veiller à l'exécution des marchés d'ordinaire ou à la réception des denrées dans les établissements, les termes de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1907 et du décret du 22 mai 1906 sur la répression des fraudes en matière de ventes de marchés et de denrées. Les autorités devront réclamer, quand il y aura lieu, les sanctions pénales tout à fait indépendantes des sanctions contractuelles prévues par le cahier des charges et qui pourront d'ailleurs servir de base indubitable à l'application de ces dernières.

## PARTI SOCIALISTE

### REUNION DU GROUPE PARLEMENTAIRE

Paris, 30 avril. — Le groupe socialiste unifié se réunira vendredi prochain, au Palais Bourbon, pour examiner la situation qui lui est créée par les mesures prises par le gouvernement contre les syndicats des fonctionnaires et la Confédération Générale du Travail.

M. Willm annonce, que pour ce parti, il est résolu à interposer ses protestations contre les membres de la C. G. T.

## Le Premier Mai en Italie

### LA CONFERENCE DE GORKI

Rome, 30 avril. — A la Chambre, on répond à l'interpellation de M. Turati, socialiste, au sujet de l'interdiction du meeting qui devait avoir lieu demain à Rome, sous la présidence de Maxime Gorki. M. Giolitti a déclaré qu'il avait défendu le meeting dans le principe, mais qu'il avait dû se résigner à le proscrire des considérations de police. Il a ajouté qu'il avait admiré de Gorki il croit qu'il est plus respectueux pour lui de le mettre en mesure de parler en dehors de tout tumulte et dans un endroit où le public puisse convenablement entendre ses paroles (Vives approbations).

## LES GREVES A PARIS

### UN FAUX BRUIT

La Haye, 30 avril. — On décline au ministère des affaires étrangères qu'il n'y a absolument rien d'exact dans le bruit propagé par les journaux étrangers, prétendant que la Russie avait demandé l'ajournement de la seconde conférence de La Haye.

La date de la conférence n'a pas été modifiée et reste fixée au 16 juin.

## LES GREVES A PARIS

### REUNIONS DES CUISINIERS ET DES GARÇONS LIMONADIERS

Paris, 30 avril. — Les cuisiniers en grève ont tenu ce matin une réunion à la Bourse du travail. Ils étaient au nombre d'environ 1200.

M. Franchet, secrétaire du syndicat, a déclaré qu'un grand nombre de grévistes étaient en tournée de débauchage.

Il a fait connaître qu'un grand café-restaurant des boulevards avait refusé de signer le contrat de travail, et qu'en conséquence, le personnel s'était mis en grève. L'entrée de nouveaux grévistes d'un restaurant qui possède plusieurs succursales dans Paris et d'un café-restaurant de la rue Royale provoque de nouveaux applaudissements.

Au buffet de la gare de Lyon, les cuisiniers ont obtenu une augmentation de 2 francs, mais ils continuent néanmoins à faire grève par solidarité.

Un ordre du jour proclamant la continuation de la grève a été voté.

De leur côté, les limonadiers se sont réunis à la Bourse du travail. Le secrétaire du syndicat, M. Protat, a déclaré qu'il n'y aurait pas de réunion demain. Il a insisté pour que les grévistes restent chez eux, et n'aille pas grossir le nombre des manifestants du Premier-Mai.

Les deux réunions n'ont provoqué aucun incident sérieux.

## Le Premier-Mai

### A TOULON

Toulon, 30 avril. — Les ouvriers du port, au nombre de trois cents environ, ont tenu, cet après-midi, une réunion dans le préau de l'école Rouvier.

Ils ont décidé de recourir le Premier Mai au procédé qu'ils ont employé lors des récentes grèves. Dès 5 heures du matin, les chômeurs se posteront aux abords de l'arsenal et sans aucune violence dissuaderont les camarades de se rendre au travail.

Les ouvriers qui ne chômeront pas demain seront mis en quarantaine.

## COURS DES COTONS

Le Havre, 30 avril. — Cours de clôture du marché des cotons : Tendances soutenues, 3,00 — Avril, 70,50 — Mai, 70,37 — Juin, 70,00 — Juillet, 70,00 — Août, 70,00 — Septembre, 70,00 — Octobre, 69,62 — Novembre, 69,37 — Décembre, 69,00 — Janvier, 68,12 — Février, 68,12 — Mars, 69,12.